AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 22-9-69 965332

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE
(ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE)
5, Place Paul Jamot - 51-REIMS - Tél. 47.22.87

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

BULLETIN N° 108 de SEPTEMBRE 1969 — 19 SEPTEMBRE 1969 / N° 32

GRANDE CULTURE

INFORMATION

Altise à tête dorée ou grosse altise du colza d'hiver

Des concentrations sérieuses de l'altise à tête dorée se remarquent parfois sur les jeunes semis, particulièrement dans les zones où la culture du colza est en nette régression par rapport à l'année dernière.

Les températures particulièrement élevées de la première quinzaine de septembre ont accéléré le regroupement de l'insecte sur les nouvelles cultures.

Dans tous les colzas où se remarqueraient des altises à tête dorée, il est conseillé de réaliser un traitement dès le retour d'un temps favorable.

Observer les cultures par temps ensoleillé en surveillant particulièrement les bordures dans la direction des emplacements des colzas de l'année précédente. Il y a risque sérieux dès que l'on remarque en moyenne **deux altises au m2**.

Si des concentrations particulièrement importantes de l'altise à tête dorée se révèlaient dangereuses pour le feuillage des jeunes plantes, intervenir immédiatement (même par temps médiocre, en renforçant alors les doses).

Par température relativement basse éviter de mettre en oeuvre les produits à base de parathion, de malathion, de toxaphène et de polychlorocamphane.

Le traitement des semences, qui peut éviter de graves dommages sur jeunes plantules lorsque les insectes parfaits sont particulièrement nombreux, est généralement insuffisant pour assurer une protection soutenue et complète du colza. Les cultures provenant de semences traitées doivent être également surveillées.

Le Contrôleur chargé des
Avertissements Agricoles,
A. GODIN

l'Inspecteur de la Circonscription
Phytosanitaire "CHAMPAGNE"
J. DELATTRE

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE - Directeur-Gérant L. BOUYX

P 295